

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS DU JEUDI 13 JUIN 2013



01/10/2013

Présents :

Collège des élus

Alain Girard

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs

Pierre Benacquista
Marie-Thérèse Gillard
Marthe Eit
Sabri Kherbouche
Karima Djabali

Collège des habitants

Patrick Bourgeois
René Hans
Michel Lapier
Emmanuelle Guenzi
Stéphanie Barré

Excusés

Pascal Perrier
Nacera Philippe
Véronique Burel
Dahmane Bessami
Bakay Mezrhir

Invités

Jean-François Chazottes, Président du conseil de quartiers Ouest
Jacqueline Marconi, maire adjointe Habitat
Malika Vera, conseillère municipale
Marc Nivet, cabinet de la maire
Alain Riva, technicien Voirie réseaux divers
Amandine Riault, chargée de mission Gup
Léa Cavillet, stagiaire Université Paris 8

Avec la collaboration de

Françoise Villot, coordinatrice de la citoyenneté et démocratie de proximité

La séance débute à 20h.

Le compte-rendu est adopté suite aux modifications demandées.

I/Fêtes et animations

Le Festival de l'Oh !

Le Festival de l'Oh, consacré cette année au Danube, s'est déroulé à Orly samedi 25 et dimanche 26 mai. A cette occasion, les Orlysiens ont pu découvrir le spectacle de cirque tzigane des Romanès, la représentation de cirque du collègue Robert Desnos, l'exposition consacrée à l'histoire des Roms et une conférence sur le nomadisme tzigane avec Alexandre Romanès.



Les fêtes de la ville

Les Fêtes de la ville se sont déroulées du mercredi 5 au dimanche 9 juin. Comme chaque année, les Orlysiens étaient venus nombreux pour voir la course des enfants au parc du Grand Godet et assister au spectacle des enfants d'Orly au parc Méliès. Ils ont également pu apprécier les déambulations d'échassiers fantastiques et de danse. Durant tout le week end, les associations orlysiennes ont présenté leurs activités et ont fait des démonstrations sur la scène du parc Marcel Cachin.



La fête de l'école élémentaire Romain Rolland B

Elle a eu lieu samedi 1^{er} juin en présence des enfants, des enseignants, des parents et des familles du quartier. Au cours de cette journée, une fresque murale sur la diversité des continents et des cultures, réalisée par les élèves de l'école en collaboration avec une plasticienne, a été inaugurée. D'autres animations ponctuaient



cette journée : une exposition des œuvres d'artistes orlysiens, la présentation des travaux effectués au cours l'année et des ateliers-jeux pour les enfants. Monsieur Bourgeois informe que la communauté scolaire en a tiré un bilan très positif.

Le feu d'artifice et le bal du 13 juillet

La Fête nationale du 13 juillet s'est déroulée au Parc des Saules, réunissant toutes les générations autour du bal populaire puis du feu d'artifice, qui a été tiré sur les airs des hits de 2012.

Le programme de l'été

Le service politique de la ville et les trois Conseils de quartiers ont proposé de nombreuses animations estivales aux Orlysiens : des sorties à la mer mercredi 17 juillet, mardi 20 août et jeudi 22 août à Etretat, Trouville et Cabourg ; une séance de cinéma en plein air jeudi 29 août au parc Marcel Cachin, avec la projection du film « Intouchables ». Ce fut un succès.

La fête des voisins

La fête des voisins a permis aux Orlysiens de se retrouver et de partager un moment de convivialité. Elle a eu lieu à la Sablière, aux Aviateurs, aux Navigateurs, dans le Vieil Orly, au clos Marcel Paul, rue Victor Hugo, rue du Verger et à la Pierre-au-Prêtre, du 29 mai au 1^{er} juin. Elle a été reportée au vendredi 21 juin dans la rue du 11 novembre 1918.

Monsieur Lapier souhaiterait que l'an prochain cet événement convivial puisse être organisé autour de la rue du Noyer-Grenot.



Le marché de Noël

Il se tiendra samedi 14 et dimanche 15 décembre sur la nouvelle Place du marché. Jean-François Chazottes informe que des pistes d'amélioration sont envisagées pour l'année prochaine. Il s'agit notamment de diversifier les produits, de réduire l'encombrement du sapin, de renforcer la communication et de mettre en place une navette avec le Grand ensemble.

Monsieur Hans demande s'il est possible de mettre à disposition des cars supplémentaires pour les sorties à la mer. Mr Girard indique que cette éventualité a été retenue. Mr Benaquista s'il y a des critères d'ordre d'inscription pour ces sorties. Mr Girard répond que se sont les premiers inscrits qui partent en fonction du nombre de places disponibles.

II/Sécurité et prévention

Sécurité à Orly et principes de précaution à l'arrivée des vacances

Alain Girard invite les membres du Conseil de quartiers à prendre connaissance de l'article sur la prévention des cambriolages, paru dans le journal Orly ma ville de mai 2013 (p.9). Une brochure éditée par la Police nationale est mise à leur disposition.

Concernant les voitures ventouses sur la voie publique, la police est plus réactive. Une collaboration est menée avec les Agents de surveillance de la voie publique (Asvp) et le commissariat de Choisy-le-Roi.

Madame Gillard signale que des véhicules accidentés se trouvent sur le parking de la Pierre-au-Prêtre. Monsieur Bourgeois alerte, quant à lui, sur le stationnement des véhicules à côté de la piscine.



Renforcement des Agents de surveillance de la voie publique (Asvp)

Institués dans le cadre des pouvoirs de police administrative et judiciaire de la maire, les Asvp tendent à faire respecter les règles, pour mieux vivre ensemble. Ils constatent les infractions relatives aux zones bleues ou à l'arrêt du stationnement des véhicules, en favorisant une démarche de médiation. Les Asvp sont maintenant au nombre de cinq à Orly. Ils patrouillent tous les jours de la semaine, notamment pour assurer la sécurité à l'entrée ou à la sortie des écoles et lors des manifestations.

Monsieur Lapier évoque les problèmes de stationnement sur les trottoirs.

Alain Girard l'informe que la police nationale verbalise à distance.

Madame Benacquista, présente dans l'assistance, signale que plusieurs riverains ont été verbalisés rue Paul-Vaillant-Couturier alors que les voitures étaient bien stationnées du bon côté de la rue.

III/Informations municipales

Les Rencontres d'Orly 2013

Plusieurs ateliers de réflexion ont été organisés avec les Orlysiens depuis le mois de février à l'occasion des Rencontres d'Orly 2012. Ils ont permis de travailler à l'élaboration d'un document sur le thème de la civilité.

Les Rencontres d'Orly 2013 se dérouleront du mardi 1^{er} octobre au samedi 23 novembre. Il s'agit d'un moment de rencontre avec les Orlysiens pour recueillir leurs avis sur la ville.



Cinq temps d'échanges seront organisés dans les quartiers durant le mois d'octobre :

- Mardi 1^{er} octobre au gymnase Marcel Cachin, de 19h à 21h
- Jeudi 3 octobre à l'espace associatif du Centre culturel, de 19h à 21h
- Mardi 8 octobre au restaurant Pablo Neruda, de 19h à 21h
- Jeudi 10 octobre au gymnase Romain Rolland, de 19h à 21h
- Mardi 15 octobre, à la salle de l'Orangerie, de 19h à 21h

Les Orlysiens seront contactés par téléphone du lundi 16 septembre jusqu'au vendredi 11 Octobre. Une journée de restitution pour tous les Orlysiens aura lieu samedi 23 novembre dans les salons de la mairie à partir de 10h.

Inauguration de la salle de l'Orangerie

La salle de l'Orangerie a été inaugurée samedi 29 juin. Elle a été rénovée dans le respect des normes en faveur des Personnes à mobilité réduite (Pmr).

Monsieur Hans souhaiterait connaître sa fonctionnalité. Jean-François Chazottes informe que la salle de l'Orangerie est aujourd'hui affectée aux besoins des services municipaux.

Le Plan local de l'habitat (Plh)

Les communes de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un Plan local de l'habitat (Plh). Jacqueline Marconi, maire adjointe à l'Habitat, précise que ce document de diagnostic et de programmation fixe un certain nombre d'objectifs parmi lesquels diversifier l'offre de logements, accueillir de nouveaux habitants et favoriser la mixité sociale. Le Plh est actuellement au stade de projet et doit être, avant son application, validé par l'Etat.

Madame Barré souhaiterait avoir plus de détails sur l'objectif de 250 logements fixés par le Plan local de l'habitat (Plh). Mr Girard souligne que ces objectifs sont issus des discussions que la ville a eu avec l'Etat. Le Plh sera prochainement soumis au vote du Conseil municipal. Et dès lors qu'il sera adopté, il deviendra un document public.

Monsieur Benacquista fait part de ses inquiétudes face au projet du Grand Paris, notamment sur la densification de l'habitat dans certaines banlieues déjà bien saturées, dont l'un des objectifs est de repousser plus loin la population parisienne, qui ne peut pas financer le coup du prix au mètre carré de logement et des loyers toujours plus élevés. Avec une mégapole dont le pouvoir central risque d'être encore plus éloigné des préoccupations des habitants et de leurs représentants locaux.



Le Grand Orly

Un colloque sur « le Grand Orly, Territoire d'Intérêt Métropolitain (Tim) » a réuni les 200 acteurs du Grand Orly, mercredi 22 mai dans les salons de la mairie. Il s'agit d'un territoire qui regroupe 16 communes et communautés d'agglomération du Val-de-Marne et de l'Essonne, dont la ville d'Orly. Le Grand Orly constitue le 2^{ème} pôle économique francilien, avec 13 000 entreprises et 140 000 emplois.

Simulation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom)

La ville a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux : taxe d'habitation et taxe foncière. Toutefois, pour compenser les sommes qu'elle verse dans le cadre du dispositif gouvernemental de répartition des richesses entre les différentes villes (péréquation), le Conseil municipal a choisi d'appliquer la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom), seule taxe à ne pas rentrer dans le cadre de la péréquation. Orly était une des deux dernières villes du Val-de-Marne à ne pas avoir mis en place la Teom.

Une information est parue dans le journal Orly ma ville de mai 2013 (p.6-7).

Expulsions locatives

Les statistiques des expulsions locatives sont présentées. Jacqueline Marconi, maire adjointe en charge du logement, informe qu'il existe une « Commission de prévention d'impayés » et une « Commission de prévention d'expulsion », qui se tiennent plusieurs fois par an. La première réunit Valophis, les assistantes sociales et la ville. La seconde réunit Valophis, le commissariat et la ville.

Un vœu d'urgence pour le droit au logement a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du jeudi 23 mai. Il exige notamment « l'arrêt des expulsions des locataires de bonne foi dans le secteur public ».

IV/Projets et travaux

Rendez-vous urbains

Un rendez-vous urbain s'est tenu à la Pierre-au-Prêtre vendredi 26 avril. Le parcours a permis aux habitants de donner leur avis sur les réussites et les dysfonctionnements de leur quartier, en particulier pour ce qui concerne le stationnement, les espaces extérieurs et la propreté.

Avancement des travaux en cours et situation du planning d'achèvement

-Rue Jean Jaurès : deux bornes ont été installées de chaque côté d'une sortie garage afin d'éviter des stationnements extrêmement gênants.

-Rue de la Paix : deux trottoirs seront aménagés en septembre. Les chaussées seront rétrécies là où cela est nécessaire. Les services techniques de la ville procéderont également à la rénovation de l'éclairage public.

Madame Barré souhaiterait qu'un banc et un toboggan y soient aménagés. Un atelier urbain pourrait travailler sur cette demande.

-Le carrefour Paul-Vaillant-Couturier/rue de la Paix a été réalisé.

Madame Barré demande si du mobilier urbain sera installé au carrefour. Mr Riva lui répond que oui. Il sera installé des potelets, des barrières, des jardinières.

-Rue Jenner : le haut de la rue a été aménagé au printemps. Il se termine par une raquette de retournement. L'interdiction de stationner est matérialisée par une bande jaune, des symboles au sol et des panneaux.

-Centre commercial de la Pierre-au-Prêtre : la ville a effectué une étude de réalisation du parking et du trottoir. Valophis doit choisir les entreprises pour que les travaux puissent débuter en octobre.

-Situation des terrains de tennis et de leurs abords : une réunion s'est tenue en présence des services techniques de la ville et de Monsieur Bourgeois. Tout l'espace Léon Truyns (piscine et tennis) sera sécurisé. Deux portes d'accès seront construites d'ici la fin de l'année.

-Création d'un atelier de réflexion sur la circulation automobile dans les rues perpendiculaires à l'avenue de la Paix et la rue Paul-Vaillant-Couturier : les membres du Conseil de quartiers et les riverains seront invités à se réunir pour réfléchir à la sécurisation des piétons et des automobilistes le long de l'avenue de la Paix.

-Avenue de la Victoire : des bordures de bois sont installées pour éviter le stationnement abusif. Dans l'espace du groupe scolaire Romain Rolland plusieurs parkings vont être réalisés pour la rentrée. Monsieur Lapier souhaiterait que des lumières soient installées entre les arbres et la clôture.

-Visibilité du carrefour avenue Paul-Vaillant-Couturier/rue Ernest-de-la-Tour/rue Raymond Simon : le Conseil de quartiers propose de mettre en place un atelier de réflexion afin d'essayer de sécuriser le carrefour.

-Construction de la nouvelle pharmacie avenue des Martyrs de Chateaubriant : elle réunit deux pharmacies de quartier. Elle est équipée d'un robot qui gère les médicaments et dispose du label services, avec la permanence d'une diététicienne et d'infirmières. Deux places pour personne à mobilité réduite (Pmr) ont été créées à proximité de la pharmacie.



Inauguration des nouveaux locaux de la Caisse d'allocations familiales (Caf)

Une nouvelle agence de la Caf du Val-de-Marne a été inaugurée jeudi 23 mai, avenue des Martyrs de Chateaubriant, dans les anciens locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam).

La Cpam envisage de choisir Thiais pour accueillir un pôle multiservices Ameli, alors qu'Orly dispose d'une situation géographique centrale pour les villes d'Ablon, Choisy-le-Roi, Thiais et Villeneuve-le-Roi.

Orly est également bien desservie par les transports en communs. Depuis plusieurs mois, la ville multiplie les actions.

Avec le soutien des maires concernés et les parlementaires du département, elle demande une audience auprès de la Ministre des affaires sociales et de la santé.

Une pétition a été lancée pour exiger l'ouverture d'une agence Ameli à Orly. Pour soutenir cette démarche, vous pouvez télécharger la pétition en ligne sur www.mairie-orly.fr.

Monsieur Hans propose de relayer la pétition dans son quartier.

V/Suivi des demandes et suggestions

-Concernant la demande par les riverains d'habillage de l'antenne relais téléphonique rue Jenner la ville n'a pas reçu de réponse à ce jour au courrier qu'elle a adressé à Orange.

-Nettoyage des rues Jenner, Ernest-de-la-Tour et du passage des Roses : Monsieur Benacquista signale que le passage des Roses n'a pas été nettoyé depuis plusieurs semaines . Alain Girard informe que la ville veille à une fréquence de passage régulière, le jeudi ou le vendredi.

-Les services techniques de la ville sont intervenus au printemps pour reprendre la voirie (nids de poule) après les travaux Redf.

-Revitalisation du Centre ancien. Monsieur Hans demande ce qu'il en est du projet de construction d'une nouvelle banque à côté de la place du marché. La ville a reçu un courrier stipulant l'arrêt du projet.

Madame Barré s'interroge sur les possibilités de création d'un restaurant gastronomique. Jean-François Chazottes informe que les négociations se poursuivent avec un restaurateur, lequel se heurte à des difficultés de financement.

-Situation des marchés à Orly : une réflexion, avec la prospection de nouveaux commerçants, est menée pour rendre les marchés plus attractifs et diversifiés. Une brochure d'information a été réalisée à destination des professionnels. Une nouvelle configuration est envisagée pour le marché des Terrasses. La rénovation intérieure (peinture, fenêtre, tableaux électriques) sera poursuivie. D'autres travaux auront lieu, en particulier le revêtement de sol, le remplacement des rideaux de fer extérieurs et l'amélioration de l'éclairage. Les deux entrées du côté de la rue des Hautes-Bornes devraient être repeintes cette année dans le cadre d'un chantier d'insertion.

-Terrain Panhard (rue Paul-Vaillant-Couturier). Mr Girard remercie les riverains et l'Association Orly-Thiais Grignon pour le grand nettoyage qu'ils ont effectué dans le bois. Il souligne que la ville qui en est propriétaire ne peut pas garantir la sécurité des personnes qui le fréquenteraient. Mr Benaquista précise que le nettoyage du Bois de Grignon c'est fait le 1^{er} juin, jour de la fête des voisins, plus de 50 personnes y ont participé, les déchets ont été grossièrement triés, 25 M3 ont été retirés du bois, ce qui montre l'attention des Orlysiens et riverains à œuvrer pour que cet espace boisé naturel ne soit pas rasé à d'autres fins, mais plutôt aménagé. Mr Girard informe qu'à la demande de l'association les déchets ont été évacués par les services de la ville devant le refus de la déchèterie du SIEVD (installée à Villeneuve le Roi) de les prendre.

-L'utilisation de la piste N°2 : elle est de 1% sur l'année d'après l'Autorité de contrôle de nuisances aéroportuaires (Acnusa).

Monsieur Benacquista informe que le quartier Noyer Grenot a été survolé à basse altitude, aussi bien en décollage qu'en atterrissage, plusieurs jours et heures qui ont été notés de mai à début juin.

Madame Barré souhaiterait obtenir des données quantifiées de la part d'Aéroports de Paris (Adp) sur le nombre de jours impactés. Cette demande avait été déjà formulée lors de la précédente séance du Conseil de quartier.

Mme Barré demande quels moyens sont mis en œuvre pour informer les Orlysiens(nes) de la cession et / ou des ventes aux enchères de pavillons par la ville d'Orly ? Mr Nivet informe qu'une procédure de vente est engagée. Elle a été adoptée au Conseil municipal. Cette procédure comprend une mesure d'information publique aux Orlysiens en présentant les ventes à venir dans le journal Orlymaville. Les cessions sont ensuite présentées au Conseil municipal.

-La Taxe sur les nuisances sonores aériennes (Tnsa) : il s'agit d'une aide aux riverains pour financer leurs travaux d'insonorisation. La ville propose que le Plan de gêne sonore (Pgs) et le Plan d'exposition au bruit (Peb) coïncident sur la zone C. Cela permettrait aux riverains concernés de pouvoir prétendre à une indemnisation aux frais d'insonorisation.

La séance se termine vers 23h.